

BILAN :

Une **aire urbaine**, est composée d'une agglomération et de sa couronne **périurbaine**, c'est-à-dire des communes qui l'entourent. De nombreux habitants de ces communes travaillent dans le pôle urbain. Ceci entraîne des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux et génère de nombreux embouteillages aux heures de pointe le matin à partir de 7h30 et le soir à partir de 16h30. C'est pour cette raison que des aménagements routiers se multiplient autour des agglomérations, avec différentes roades afin de créer un boulevard périphérique ayant pour objectif de contourner le **pôle urbain**, c'est-à-dire le cœur de l'aire urbaine.

La périurbanisation est un phénomène qui touche la France depuis le milieu du XXe siècle. Ce pays majoritairement rural jusque dans les années 50 devient très rapidement un pays urbain trente ans plus tard, processus qui se poursuit encore aujourd'hui. Depuis les années 1990, ce phénomène n'a cessé de s'accélérer, contribuant à l'urbanisation des communes autour des agglomérations. Cet éloignement des pôles urbains centraux résulte d'une volonté des ménages d'être propriétaire d'une maison individuelle avec un jardin et un meilleur cadre de vie, loin de la pollution sonore mais aussi atmosphérique due à la forte concentration de véhicules. Ce départ d'une partie de la population des centres-villes n'est pas seulement une volonté personnelle, elle est aussi une contrainte économique due à la rareté et à la cherté des logements en centre-ville. Ce phénomène de périurbanisation progresse sur des espaces ruraux et naturels entraînant des conflits d'usage très nombreux entre agriculteurs et nouveaux arrivants ou encore entre agriculteurs et touristes.

Aire urbaine : c'est un ensemble de communes, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales, ces dernières formant la couronne périurbaine.

L'étalement urbain : l'extension des banlieues et des zones urbaines à la périphérie des agglomérations.

Périurbanisation : c'est l'étalement urbain sur les espaces ruraux proches des agglomérations.

Pôle urbain : Le pôle urbain est une unité urbaine (une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain.

Les mobilités : les déplacements pour le travail, les achats ou les loisirs.

Le taux d'urbanisation : le pourcentage d'urbains dans la population totale d'un pays ou d'une région.

L'urbanisation : le phénomène d'augmentation de la population urbaine et de transformation d'un espace rural en un espace urbain.

La croissance urbaine : l'augmentation de la population des villes.

Les dix premières aires urbaines françaises au 1er janvier 2007

- 1 Paris 11 836 970
- 2 Lyon 1 757 180
- 3 Marseille-Aix-en-Provence 1 618 369
- 4 Lille 1 163 934
- 5 Toulouse 1 118 472
- 6 Bordeaux 1 009 313
- 7 Nice 999 678
- 8 Nantes 768 305
- 9 Strasbourg 641 853
- 10 Toulon 600 740

http://insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01203